



dénonciation d'une saisie vente par un huissier

Par **Mouma**, le **14/10/2011** à **16:55**

Bonjour

ma dette auprès de Finaref, en principal qui s'élevait à 4100 € a été entièrement payé à un huissier par mensualité de 150€ (jugement du TGI) Le jugement stipule qu'elle doit être payée par mensualité de 150, sur 24 mois. Comme en 24 mois les 4100 € ne sont pas entièrement payés, j'ai continué à payer par mensualité de 150 € jusqu'au mois de juin 2011. Là et subitement l'huissier m'a informé que mon dossier sera suivi par un autre cabinet d'huissiers ??? Ce nouveau cabinet m'a envoyé un acte de dénonciation de la saisie vente et m'a informé que le 21/10 il va procéder à l'enlèvement de mon mobilier. Il est à préciser que mes paiements ont largement couvert le principal de la dette puisque j'ai déjà payé 4250 €. Il me réclame encore 1100 € en frais de procédure et frais d'huissier. Je lui ai fait savoir que je suis prêt à les payer sur plusieurs fois car je suis déjà en surendettement et mes ressources ne le permettent pas. Il n'a rien voulu savoir et a persisté dans sa menace d'exécuter la saisie. Je lui ai fait une avance de 400€ qu'il a encaissé mais il m'a dit qu'il n'arrêtera pas la procédure, Mon employeur est prêt à m'accorder exceptionnellement un 2ème acompte de 300€ que je pourrai payer avant la date du 21/10 mais l'huissier m'a dit qu'il lui faut la totalité avant le 20/10 à 17h si non il procède à l'enlèvement de mes meubles le 21/10 à 8h du matin. Il dit néanmoins qu'il pourra reporter cela si je paye au moins 500€... Peut-il me saisir alors que le principal est déjà payé ? A-t-il le droit de refuser une échéance de paiement ? Merci de m'aider car je ne dors plus la nuit. et ça perturbe ma vie quotidienne et professionnelle Merci

Par **Christophe MORHAN**, le **15/10/2011** à **15:21**

votre dette est-elle incluse dans votre dossier de surendettement ?

Par **Mouma**, le **15/10/2011** à **17:49**

Oui mais Finaref a dénoncé le plan de redressement et a saisi le juge du TGI car n'a pas accepté le retard de 2 échéances Merci